



FACIL UTIL

200, RUE PIERRE CLOSTERMANN Z.A. MARCEL DORET

62100 Calais

Email : facil-util@facil-util.fr Tel : 03.21.80.28.78 Mobile : 06.59.65.30.92

PEUGEOT PARTNER STANDARD HEAVY 1000 KG VAN

(Ref:N198426)

O KM





Cylindrée 1.5 cc Carburant DIESEL PUISSANCE (CV) 130 cv | 6 ch (96kw) CO₂ 153 g/km **BOÎTES DE VITESSES AUTOMATIQUE Portes** 5 Carrosserie VU KM 10km **Immat** 15/05/2025

Couleur

GRIS ARTENSE

20.340 € HTVA

-30% sur prix cat.

OPTIONS

2 Places - Accès et démarrage mains libres - Capteur de lumière - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique à 2 zones - Capteur de pluie - Frein à main électrique - Système de navigation - Phares antibrouillard - Ce véhicule ne peut être vendu directement ou indirectement au Belux. - Plancher bois antidérapant - Peinture métallisée - Aide au stationnement avant et arrière - Radio DAB - Retroviseurs extérieurs noir - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Surround Rear Vision - Système de surveillance d'angle mort (BCW) - Vitres électriques avant -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - aide au démarrage en cote - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - airbags latéraux - anneaux d'arrimage - assistant de maintien de voie - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - commandes au volant - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - feux de jour - freinage actif d'urgence - jantes tôlées 16" - ordinateur de bord - porte coulissante à droite - prise 12v - programme de stabilité électronique - reconnaissance des panneaux de signalisation avec alerte de survitesse - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - tissu - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la règlementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.